

Questions orales

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je partage les sentiments du député. Je ne pense pas qu'on puisse douter de l'opinion des députés sur cette question absolument fondamentale. Il y a beaucoup d'unanimité dans le pays; mais d'importantes réunions sont en marche. Je vais rencontrer le premier ministre Thatcher ici le 13 juillet. Nous rencontrerons ensuite les chefs des gouvernements des pays du Commonwealth à Londres au cours de la première semaine d'août. Alors, la question se pose ainsi. En se lançant maintenant dans une action unilatérale, le Canada ne compromettrait-il pas ses efforts en vue de constituer un front commun? Le député fait signe que non. Pourtant, de nombreux dirigeants du Commonwealth, y compris ceux de l'Afrique noire, ne sont pas d'accord avec lui.

* * *

[Français]

L'EMPLOI**L'UTILISATION DES FONDS DU PROGRAMME DÉFI 86**

M. Marcel R. Tremblay (Québec-Est): Monsieur le Président, hier le député de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est (M. Allmand) a porté devant la Chambre de graves accusations concernant l'utilisation des fonds du programme Défi'86, une accusation qui porte atteinte à un programme qui réussit de façon certaine à donner à nos jeunes une expérience de travail essentielle durant l'été.

[Traduction]

La ministre compétente va-t-elle confirmer ou infirmer l'allégation faite hier à la Chambre par le député de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, l'allégation faite hier par le député de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est au sujet du programme Défi 86 est fausse. Le projet en question ne relève pas de Défi 86.

M. Guilbault (Saint-Jacques): De quel programme relève-t-il alors?

Mlle MacDonald: Il n'est aucunement financé par le gouvernement fédéral. Un employeur privé s'est tout simplement rendu au Centre d'emploi du Canada pour étudiants afin d'embaucher pour l'été des jeunes qu'il va lui-même rémunérer. Comme cela arrive si souvent, le député de Notre-Dame-de-Grâce a porté de fausses accusations. Il devrait s'excuser ici même.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

LES TRAVAUX PUBLICS**ON DEMANDE DES PRÉCISIONS SUR LA POLITIQUE D'OCTROI DE MARCHÉS**

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, je désire poser une question au ministre

suppléant des Travaux publics concernant, encore une fois, la politique d'octroi de marchés du ministère.

Quelques jours après le dépôt du rapport à la Chambre concernant la politique d'octroi de marchés, les Canadiens apprennent aujourd'hui, par l'entremise du quotidien *Le Devoir*, que 570 marchés d'une valeur de 6.9 millions de dollars ont été octroyés au Québec en 1984-1985 sans recourir à la procédure d'appel d'offres publiques.

Le ministre peut-il dire à la Chambre si le fait que plus de la moitié de ces marchés ont été octroyés à ceux qui ont contribué à la Caisse électorale du parti conservateur du Canada est une coïncidence?

[Traduction]

L'hon. Bill McKnight (ministre du Travail): Monsieur le Président, le ministre des Travaux publics a dû s'absenter pour s'occuper des affaires du gouvernement. Je suis persuadé qu'il se fera un grand plaisir de répondre à la question du député lorsqu'il sera de retour ici.

Des voix: Oh, oh!

M. Boudria: Une question supplémentaire, monsieur le Président.

M. le Président: A l'ordre. Il a été pris note de la question. Il n'y a pas de question supplémentaire lorsqu'il est pris note d'une première question. La parole est au député d'Essex—Windsor.

M. Boudria: Monsieur le Président...

Des voix: Asseyez-vous donc!

M. Boudria: Occupez-vous de ce qui vous regarde.

M. le Président: Le député d'Essex—Windsor a la parole.

M. Boudria: Monsieur le Président...

M. le Président: A l'ordre. Le député n'ignore pas que lorsqu'un ministre prend tout simplement note d'une question pour le compte d'un autre ministre, la coutume veut qu'il n'y ait pas de question supplémentaire. La parole est au député d'Essex—Windsor.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR**LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LES DISPOSITIONS DU PACTE DE L'AUTOMOBILE**

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, j'adresse ma question au ministre suppléant de l'Expansion industrielle régionale. Hier, M. Reisman a poursuivi la campagne du gouvernement consistant à déformer le Pacte de l'automobile et les garanties qu'il contient. Le ministre va-t-il confirmer publiquement que les garanties du Pacte de l'automobile s'appliquent vraiment d'une société à l'autre, ce qui a donné au gouvernement un moyen d'obliger les sociétés individuelles à effectuer de nouveaux investissements et à créer de nouveaux emplois ici au Canada?